



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 27 février 2023

Site de commande en ligne, retrait chez le médecin ou auprès d'un pharmacien participant : le test de dépistage du cancer colorectal n'a jamais été aussi facilement accessible !

Troisième cancer le plus fréquent, le cancer colorectal touche 43 300 personnes (20 100 femmes et 23 200 hommes) et est la cause de 17 100 décès chaque année. Grâce à un dépistage simple et efficace à réaliser chez soi tous les 2 ans, entre 50 et 74 ans, ce cancer peut être détecté à un stade débutant. Dans ce cas, il sera guéri 9 fois sur 10.

Pourtant, les personnes concernées sont à peine plus d'un tiers à faire régulièrement le test de dépistage (34,6 % sur la période 2020/2021).

Aujourd'hui, obtenir ce test n'a jamais été aussi facile : site de commande en ligne monkit.depistage-colorectal.fr, médecin ou encore pharmacien participant. L'Institut national du cancer appelle les personnes concernées à réaliser ce test de dépistage qui peut leur sauver la vie !

UN TEST DE DÉPISTAGE LARGEMENT ACCESSIBLE

Le test de dépistage du cancer colorectal se réalise chez soi. Son efficacité, combinée à une utilisation simple et rapide, en font un outil fiable pour détecter un éventuel cancer à un stade débutant. Il peut même détecter une lésion précancéreuse qui sera alors traitée avant qu'elle n'évolue en cancer.

Les raisons évoquées pour ne pas réaliser ce test de dépistage sont nombreuses, le manque de temps en fait partie. Aujourd'hui, les modalités d'obtention de ce test continuent à se diversifier et à s'adapter aux usages de chacun.

En pratique, les 3 modalités de remise du test sont :

- sur le site monkit.depistage-colorectal.fr. Muni de l'invitation, adressée par courrier par les centres régionaux des dépistages des cancers aux personnes concernées (et qui comporte un numéro nécessaire à la commande), chacun peut commander le test en ligne et le recevoir directement à domicile. Après avoir répondu à quelques questions, et en l'absence de risques particuliers, la commande pourra être validée ;
- chez un médecin (médecin traitant, gastroentérologue, gynécologue et médecin d'un centre d'examen de santé du régime général de l'assurance

- maladie). Après un échange sur les éventuels facteurs de risque, le médecin s'assure que le test est bien le dépistage adapté avant de remettre le test ;
- chez un pharmacien participant. Le pharmacien, qui a reçu une formation spécifique, s'assure que le test est le dépistage adapté à la personne qui en fait la demande. Le cas échéant, il lui remet le test de dépistage.

Dans ces deux derniers cas, le test peut être retiré avec ou sans l'invitation.

C'EST LE MOMENT DE PENSER À FAIRE LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL : LA NOUVELLE CAMPAGNE D'INFORMATION DE L'INSTITUT



À l'occasion du mois de mobilisation contre le cancer colorectal, en mars, l'Institut national du cancer déploie une nouvelle campagne d'information à destination des femmes et des hommes de plus de 50 ans en métropole et dans les territoires ultramarins.

En radio, en presse écrite, sur le digital et en affichage dynamique, cette campagne rappelle les bénéfices du dépistage de ce cancer : détecté à un stade précoce, il se guérit 9 fois sur 10.

Aussi, le message publicitaire rappelle que « *le meilleur moment pour penser à faire le dépistage du cancer colorectal, c'est quand on a aucune raison d'y penser* », c'est-à-dire avant tout symptôme.

En complément, l'Institut propose un programme de chroniques sonores à plus de 1 000 radios, web radios et sites Internet en métropole et dans les territoires ultramarins avec des versions en langue créole. Professionnels de santé et experts reviennent sur les points clés de ce dépistage.

Il est diffusé du 13 au 31 mars sur les antennes qui le souhaitent. Il est accompagné du film d'animation « [Le dépistage du cancer colorectal : qui ? Quand ? Comment ?](#) » et le [mode d'emploi vidéo](#) de réalisation du test de dépistage.

- Accéder au programme pour la métropole [« La minute dépistage du cancer colorectal »](#)
- Accéder au programme pour les territoires ultra-marins, [Martinique](#), [Guadeloupe](#), [Saint-Martin](#) et [Saint-Barthélemy](#), [Réunion](#), [Guyane](#), [Mayotte](#).

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL EN PRATIQUE

Le cancer colorectal se développe sur les parois du côlon ou du rectum à partir d'une tumeur bénigne (non cancéreuse) appelée polype. Ce polype, qui peut apparaître sans symptômes, peut se transformer ensuite en cancer dans un processus qui peut durer une dizaine d'années.

Le test de dépistage, proposé dans le cadre du programme national, permet de repérer un cancer à un stade débutant et de le soigner avec des traitements moins lourds. Dans ce cas, le cancer peut être guéri 9 fois sur 10.

Détecté à un stade plus avancé, le traitement sera plus lourd et plus contraignant avec des résultats incertains. Le test de dépistage peut également permettre de détecter un polype et de l'enlever, lors d'une coloscopie, avant qu'il ne devienne un cancer.

Le dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans, ne présentant ni symptômes ni facteurs de risque autres que l'âge soit 20 millions de personnes éligibles. Tous les 2 ans, elles sont invitées par courrier à réaliser un test de dépistage qui consiste en la recherche de sang occulte (invisible à l'œil nu) dans les selles.

Le test est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie sans avance frais.

LES RESSOURCES POUR S'INFORMER SUR LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

L'Institut national du cancer développe plusieurs formats d'information. Cette diversité vise à favoriser la bonne compréhension des enjeux de ce dépistage et explique la nécessité de réaliser régulièrement le test (tous les 2 ans) pour les femmes et les hommes dès 50 ans.



Une [bande dessinée](#) basée sur la méthode « Facile à lire et à comprendre » (FALC) réalisée avec l'association CoActis Santé qui produit la collection SantéBD. Il s'agit d'un livret pédagogique expliquant, sur la base de dessins et des mots simples, le dépistage du cancer colorectal. Un seul objectif : permettre aux personnes, même les plus fragiles, d'être actrices de leur santé.

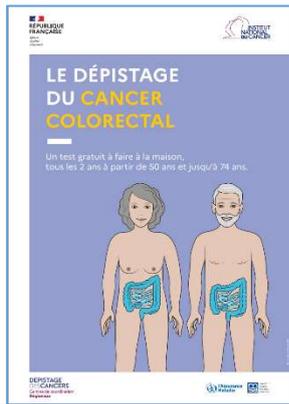


Le film d'animation
« [Le dépistage du cancer colorectal :
qui ? Quand ? Comment ?](#) »



[Le mode d'emploi vidéo
du test de dépistage](#)

Une [rubrique dédiée au dépistage du cancer colorectal](#) sur son site e-cancer.fr



[Livret d'information simplifiée](#)



[Livret d'information générique](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr [twitter](#)

CONTACT PRESSE

Responsable des relations media
Lydia Dauzet
01 41 10 14 44 - 06 20 72 11 25
presseinca@institutcancer.fr

